UNION RÉGIONALE INTERPROFESSIONNELLE
CFDT PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

16/18 Bd de Paris - 13003 MARSEILLE Tel : 04 91 64 64 64 /
Email : contact@cfdt-paca.fr / @cfdtpaca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CFDT PACA

LOGEMENT TRAVAILLEURS SAISONNIERS : Des conditions précaires qui persistent sur la région !

Marseille, le 2 aout 2019.

Nous sommes dans une région où le travail des saisonniers est l'un des plus important. Avec la saison d'été sur tout le littoral mais aussi en hiver dans les stations de ski.
Le logement des travailleurs est un fort enjeu social pour lequel la CFDT agit régulièrement, auprès des instances régionales, mais aussi directement à la rencontre des salariés.

Malgré la loi Élan, qui sanctionne plus fortement les marchands de sommeil, des situations précaires et parfois même dangereuses sont régulièrement constatées. Un des derniers exemples tragiques est l'incendie survenu à Saint-Tropez le mardi 30 juillet dans les sous-sols d'une résidence qui hébergeait des logements clandestins de travailleurs saisonniers.

Pour lutter contre ces dérives, la CFDT demande à promouvoir :

- ✓ Une offre de logement dédiée aux salariés saisonniers
- ✓ Une prise en charge par les collectivités subventionnées pour le développement touristique
- ✓ La négociation de moyens spécifiques dédiés aux salariés saisonniers

La CFDT continue son action d'information auprès des travailleurs de la région pendant l'été. Après une semaine d'action à la Ciotat, nous serons à leur rencontre les 22 et 23 août 2019 à Saint Raphaël.

Les élus locaux ont été sollicités pour rencontrer l'exécutif de l'Union Régionale Interprofessionnelle CFDT PACA sur cette problématique touristique au sein de la loi littoral.

Pour l'URI CFDT PACA,
Le Secrétaire Général, MOLLET Stéphane.

Contact presse région : Mollet Stéphane Tel : 06.26.71.53.71 Email : secretairegeneral@cfdt-paca.fr

Contact responsable saisonniers : Férouillet Géraldine Tel : 06 12 94 52 69 Email : geraldine-f.cfdt04@orange.fr